

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 12277

Numéro SIREN : 413 630 062

Nom ou dénomination : MSC HOLDING SAS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 73847

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 01-08-2018

N° DE DEPOT : 073847

N° GESTION : 1997B12277

N° SIREN : 413630062

DENOMINATION : MSC HOLDING SAS

ADRESSE : chez Constructa 134 bd Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2017

Certifié conforme



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

	Page
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	5 à 7
- <i>Détail compte de résultat</i>	8 et 9

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 498 831	1 490 253	8 578	4 816	3 762	78.12		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL II	1 498 831	1 490 253	8 578	4 816	3 762	78.12	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	6 646 315	649 615	5 996 700	2 653 222	3 343 479	126.02	
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 111		1 111	19 350	18 239	94.26		
Charges constatées d'avance (3)								
	TOTAL III	6 647 426	649 615	5 997 811	2 672 572	3 325 240	124.42	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 146 257	2 139 868	6 006 389	2 677 388	3 329 002	124.34	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 225 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	225 000	225 000				
	RESERVES						
	Réserve légale	3 812	3 812				
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 532 089	1 532 089				
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 217 624	1 938 371	279 253	14.41		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	164 568	279 233	114 686	41.07		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	TOTAL I	621 291	456 723	164 568	36.03		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	221 506	228 617	7 111	3.11		
	TOTAL III	221 506	228 617	7 111	3.11		
	DETTE FINANCIERE						
DETTE (1)	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 400 000	1 400 000				
	Concours bancaires courants	2 876	3 113	237	7.61		
	Emprunts et dettes financières diverses	4 941 616	1 470 909	3 470 706	235.96		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTE D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 333	25 790	31 543	122.31		
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990	1 188	198	16.67		
Autres dettes	3 359	4 494	1 135	25.26			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	6 406 174	2 905 494	3 500 680	120.48		
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 006 389	2 677 388	3 329 002	124.34		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 006 174 1 505 494

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services							
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				11 154		11 154	100.00
Autres produits			420	1		419	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			420	11 155		10 735	96.24
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			24 186	54 982		30 796	56.01
Impôts, taxes et versements assimilés			76	75		1	1.33
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				160		160	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			24 262	55 217		30 955	56.06
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			23 842	44 062		20 220	45.89
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			173 699	132 564		41 135	31.03
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			239 154	328 031		88 877	27.09

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)	41 655				41 655	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 111		45		7 065	NS
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	48 766		45		48 720	NS
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 925		16 942		7 983	47.12
Intérêts et charges assimilées (4)	99 111		22 827		76 284	334.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	124 036		39 769		84 267	211.89
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	75 270		39 724		35 546	89.48
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	164 568		279 253		114 686	41.07
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			140		140	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII			140		140	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			140		140	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII			140		140	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	222 884		143 904		78 980	54.88
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	397 452		423 157		35 706	8.44
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	164 568		279 253		114 686	41.07

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

42 333

8 552

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

BDO SICIER
4 Place Sadi-Carnot

13002 Marseille
04 91 32 11 60

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Titres immobilisés	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	4
Rémunération des dirigeants	4
Ventilation de l'effectif moyen	4
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	4
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	5
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 280.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 066.21- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A partir de 2008, les 2 groupes partenaires ont décidé de ne plus lancer de nouveaux projets et de se consacrer uniquement au développement et à la finalisation des projets en cours.

En 2013, alors que les projets étaient quasiment terminés, les 2 partenaires ont décidé de se mettre d'accord sur les modalités de débouclage du partenariat. Un protocole a été signé le 24 juillet 2013.

En décembre 2015, fin du partenariat suite à la cession de l'intégralité des parts de MSC HOLDING détenues par le groupe MSREF au groupe CONSTRUCTA.

Depuis 2016, des nouvelles opérations ont été lancées, financées par CONSTRUCTA PROMOTION ou via des partenaires financiers externes.

Continuité de l'exploitation :

La continuité de l'exploitation de MSC IMMOBILIER dépend du soutien financier de ses associés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06 et n° 2016-07).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de prudence et de séparation des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	106		
TOTAL	106		
TOTAL GENERAL	106		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			106	106
TOTAL			106	106
TOTAL GENERAL			106	106

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	102				102
TOTAL	102				102
TOTAL GENERAL	102				102

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	16 213	16 213	
TOTAL	16 213	16 213	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 860	1 860		
Groupe et associés	61 827	61 827		
TOTAL	63 687	63 687		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions et parts sociales	15.2449	2 500			2 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes courants ne sont pas rémunérés car les avances des associés aux filiales sont assimilées à des apports.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	106		
Autres créances	16 213		
Emprunts et dettes financières diverses	61 827		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Néant

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Néant

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 066-	
Résultat comptable (hors participation)	4 066-	

A compter du 01/01/2016, la société MSC IMMOBILIER a intégré le groupe fiscal VICTOIRES HOLDING.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assises sur le résultat d'ensemble du groupe sont basées sur la méthode dite de "la deuxième conception":

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées fiscalement (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur le résultat propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le montant du déficit de la SAS MSC IMMOBILIER au titre de l'exercice clos au 31/12/2017 est de 4.066€.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE SA	SAS	3 697 500	134, BD HAUSSMANN - 75008 PARIS
VICTOIRES HOLDING	SAS	910 525	134, BD HAUSSMANN 78008 PARIS

Palier consolidé dépôt volontaire : BELLECHASSE SAS

Palier consolidé dépôt obligatoire : VICTOIRES HOLDING SAS

MSC HOLDING SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 225.000 euros
Siège social : 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris
RCS Paris 413 630 062
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
ET EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le 25 juin à 14h50,

L'associé unique de la Société, la société Constructa Promotion, une société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 euros dont le siège social est sis 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 432 863 728, (l'« **Associé Unique** »), représentée par son Président, Monsieur Marc Pietri, est appelé à prendre les décisions qui vont suivre.

La société Ernst & Young Audit, représentée par Monsieur Xavier Senent et la société Mazars, représentée par Monsieur Cyril Gallard, Commissaires aux comptes de notre Société, ont été régulièrement convoquées et sont absentes et excusées.

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La copie des lettres de convocation adressées à l'Associé Unique et aux Commissaires aux comptes,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (bilan, compte de résultat et l'annexe comptable),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport des Commissaires aux comptes,
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés liées à la Société au sens de l'article L225-180 du Code de commerce,
- Le texte des projets de décisions,
- Un exemplaire des statuts de la Société.

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés liées à la Société au sens de l'article L225-180 du Code de commerce,
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés liées à la Société au sens de l'article L225-180 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport de gestion du Président et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui sont présentés, de même

que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Associé Unique constate que les comptes de la Société ne présentent pas de dépenses ou de charges non déductibles telles que visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'Associé Unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître une perte nette comptable de (164.568) euros.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (164.568) euros au débit du compte « Report à nouveau » lequel sera amené à un montant déficitaire de (2.382.192) euros.

L'Associé Unique constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

(Augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés liées à la Société au sens de l'article L225-180 du Code de commerce)

L'Associé Unique, après lecture du rapport de gestion du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés liées à la Société au sens de l'article L225-180 du Code de commerce, décide, conformément aux dispositions de l'article L225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, d'augmenter le capital social en faveur des salariés des sociétés liées dans les conditions des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail, par l'émission de 10.000 actions d'une valeur nominale de 0,90 euro, soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 9.000 euros, devant être libérée intégralement lors de la souscription, en numéraire.

Dans le cadre de la présente émission, l'Associé Unique approuve la suppression du droit préférentiel de souscription des associés aux actions à émettre au profit du personnel salarié des sociétés liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce.

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente augmentation dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Cette décision est rejetée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.



* * *

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.

Constructa Promotion
Représentée par
Monsieur Marc Pietri

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

MSC Holding

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS
Tour Méditerranée
65, avenue Jules Cantini
13006 Marseille

SA à directoire et conseil de surveillance au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
48, quai du Lazaret
13002 Marseille
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

MSC Holding

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société MSC Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique et par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSC Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

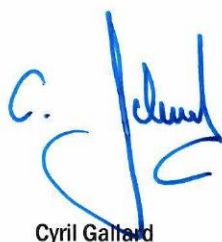
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille et Marseille, le 14 juin 2018

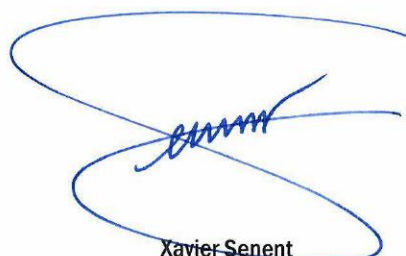
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Cyriel Galland

ERNST & YOUNG Audit



Xavier Senent

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 498 831	1 490 253	8 578	4 816	3 762	78.12	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	1 498 831	1 490 253	8 578	4 816	3 762	78.12	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	6 646 315	649 615	5 996 700	2 653 222	3 343 479	126.02
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 111		1 111	19 350	18 239	94.26	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	6 647 426	649 615	5 997 811	2 672 572	3 325 240	124.42	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 146 257	2 139 868	6 006 389	2 677 388	3 329 002	124.34	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 225 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	225 000		225 000			
	Réserves						
	Réserve légale	3 812		3 812			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	1 532 089		1 532 089			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 217 624		1 938 371	279 253	14.41	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	164 568		279 253	114 686	41.07	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	621 291		456 723	164 568	36.03	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	221 506		228 617	7 111	3.11	
	Total III	221 506		228 617	7 111	3.11	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 400 000		1 400 000			
	Concours bancaires courants	2 876		3 113	237	7.61	
	Emprunts et dettes financières diverses	4 941 616		1 470 909	3 470 706	235.96	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 333		25 790	31 543	122.31	
	Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990		1 188	198	16.67		
Autres dettes	3 359		4 494	1 135	25.26		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	6 406 174		2 905 494	3 500 680	120.48	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 006 389		2 677 388	3 329 002	124.34	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 383 059

1 505 494

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				11 154		11 154	100.00
Autres produits			420	1		419	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			420	11 155		10 735	96.24
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			24 186	54 982		30 796	56.01
Impôts, taxes et versements assimilés			76	75		1	1.33
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				160		160	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			24 262	55 217		30 955	56.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 842	44 062		20 220	45.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			173 699	132 564		41 135	31.03
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			239 154	328 031		88 877	27.09

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12 31/12/2016	12 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	41 655		41 655	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 111	45	7 065	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	48 766	45	48 720	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 925	16 942	7 983	47.12
Intérêts et charges assimilées (4)	99 111	22 827	76 284	334.18
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	124 036	39 769	84 267	211.89
2. Résultat financier (V-VI)	75 270	39 724	35 546	89.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	164 568	279 253	114 686	41.07
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		140	140	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		140	140	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		140	140	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		140	140	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	222 884	143 904	78 980	54.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	387 452	423 157	35 706	8.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	164 568	279 253	114 686	41.07

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

42 333

8 552

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 006 389.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 164 567.76- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

MSC HOLDING, détenue désormais à 100% par CONSTRUCTA PROMOTION, a lancé des nouvelles opérations financées par CONSTRUCTA Promotion ou via des partenaires financiers externes.

Sur 2017, onze sociétés ont été créées :

- Sept SCCV : Nanterre J.J. Rousseau - Gagny Général Leclerc - Pignonnet - Annemasse Ilôt Bernard - Les Restanques - Alfortville Baignade - Ilôt AB (Huningue) - Dijon Carrière Blanche 1 - Sarcelles lot 16 -
- Deux SAS : Fontenay 74 Pasteur - Mantes Castor Saint Roch.

En 2017, conformément à la convention de trésorerie signée le 26/04/2016 entre la SAS MSC HOLDING et CONSTRUCTA PROMOTION, les avances de l'associé unique CONSTRUCTA PROMOTION ont été rémunérées au taux légalement déductible de 1,67%.

Continuité de l'exploitation :

Sur l'exercice 2013, la société a reconstitué ses capitaux propres.

Par acte constatant les décisions unanimes des associés du 20/12/2013, il a été procédé :

- à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 4 500 000 € par élévation de la valeur nominale des actions, libérée intégralement par compensation avec une partie de créances de prêts d'associés.
- à une réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 4 313 112,25 € par voie de réduction de la valeur nominale de chaque part sociale pour ramener le capital social à 225 000 €.

Au 31/12/2017, les capitaux propres sont toujours inférieurs à la moitié du capital social.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Les comptes courants ne sont pas rémunérés car les avances des associés aux filiales sont assimilées à des apports.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 495 069		3 762
TOTAL	1 495 069		3 762
TOTAL GENERAL	1 495 069		3 762

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 498 831	1 498 831
TOTAL			1 498 831	1 498 831
TOTAL GENERAL			1 498 831	1 498 831

Détail des acquisitions 2017 pour un montant de 3 762€ :

- 198€ - SCCV Nanterre JJ Rousseau
- 198€ - SCCV Gagny Général Leclerc
- 198€ - SCCV Annemasse - Ilot Bernard
- 198€ - SCCV Les Restanques
- 198€ - SCCV Pignonnet
- 990€ - SAS Fontenay 74 Pasteur
- 990€ - SAS Mantes Castor St Roch
- 198€ - SCCV Alforville Baignade
- 198€ - SCCV Dijon Carrière Blanche 1
- 198€ - SCCV Ilot AB
- 198€ - SCCV Sarcelles lot 19

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	228 617		7 111		221 506
TOTAL	228 617		7 111		221 506

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 490 253				1 490 253
Autres provisions pour dépréciation	624 690	24 925	0		649 615
TOTAL	2 114 943	24 925			2 139 868
TOTAL GENERAL	2 343 560	24 925	7 111		2 361 374
Dont dotations et reprises financières		24 925	7 111		

Les mouvements de l'exercice sur les provisions concernent essentiellement :

- 20 858,37 € de dotation de provision pour dépréciation du compte courant de la SARL Les Tertres.
- 4 066,21 € dotation de provision pour dépréciation du compte courant de la SAS MSC Immobilier.
- - 7 777,42 € de reprise de provision SN 311217 de la SARL Les Tertres.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	6 641 934	6 641 934	
Débiteurs divers	4 381	4 381	
TOTAL	6 646 315	6 646 315	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 876	2 876		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 400 000		1 400 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	57 333	57 333		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990	990		
Groupe et associés	4 941 616	4 941 616		
Autres dettes	3 359	3 359		
TOTAL	6 406 174	5 006 174	1 400 000	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Action	0.9000	250 000			250 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Des provisions ont été constituées, si besoin, dans le respect du règlement CRC 00-06.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Néant

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 876
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990
Total	18 866

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 498 693	138	
Autres créances	5 771 881	870 053	
Emprunts et dettes financières diverses	4 941 616		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	177 470-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	279 253-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	456 723-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	456 723-
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	164 568-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	621 291-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	164 568-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	164 568-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	42 333	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	164 568 -	
Résultat comptable (hors participation)	164 568 -	

A compter du 01/01/2016, la société MSC HOLDING a intégré le groupe fiscal de VICTOIRES HOLDING.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assises sur le résultat d'ensemble du groupe sont basées sur la méthode dite de la « deuxième conception ».

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées fiscalement (filiales et mères) comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Le montant du déficit de MSC Holding né au titre de l'exercice clos au 31/12/2017 est de : 282.064€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements de non cession de parts :

Nature des suretés garanties	Dettes garanties	VNC des biens en garantie
- 49/100 parts SCCV Lou Pistou	4,5 M€	98€
- 60/100 parts SCCV 164 Camoins	2,5 M€	120€
- 40/100 parts SCCV La Crique	5,0 M€	80€
- 99/100 parts SCCV Sarcelles Sablons	1,0 M€	198€
- 99/100 parts SCCV Carrière Saint Louis	2,5 M€	198€
- 99/100 parts SCCV Sarcelles lot 16	2,0 M€	198€
- 99/100 parts SCCV Evry Bois Sauvage 2&3	2,5 M€	198€

La VNC des biens garantis est de 1 090€.

Engagements reçus

Caution solidaire de Bellechasse en faveur d'établissement bancaire	
Total	1 400 000

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE - Dépôt volontaire	SAS	3 697 500	134 BOULEVARD HAUSSMANN 78008 PARIS
VICTOIRES HOLDING - Dépôt obligatoire.	SAS	910 625	134 BOULEVARD HAUSSMANN 75008 PARIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS SAS MSC IMMOBILIER	38 112	84 518	100.00	43 015		50 246			4 066	
- SCCV Sarcelles Sablons	200		99.00	198	198					
- SCI Ilot II Sextius Mirabeau	200	15 331	99.00	198	198	10 696			15 331	
- SCI Bernard Dubois	200	50 478	99.00	198	198	27 624			50 478	
- SCI 15 RUE CRISTOFOL	200	715	99.00	198	198	59 136			715	
- BAUME LOUBIERE	200		99.00	198	198	17 323				
- SNC BRON PARILLY UC7	200	500	99.00	198	198	400 048			500	
- SCCV CALUIRE CHARROI	200	1 029	99.00	198	198	9 854			1 029	
- SCCV SAINTE MARTHE ILOT D	200		99.00	198	198	34 866				
- SCCV SAINTE MARTHE ILOT C	200		99.00	198	198	47 367				
- SNC SARCELLES LOT16	200		99.00	198	198	534 063				
- SARL 23 Jean Rose	10 000	445 431	99.00	1 439 700		267 123				
- SCCV AULNAY B	200	8 580	99.00	198	198	305 381			8 580	
- SCCV ALFORTVILLE BAIGNADE	200		99.00	198	198	99				
- SCCV EVRY BOIS SAUVAGE 2&3	200	137 991	99.00	198	198	1 485 578			137 991	
- SCCV NANTERRE JJ ROUSSEAU	200		99.00	198	198	185 828				
- SCCV GAGNY GENERAL LECLERC	200		99.00	198	198	68 410				
- SCCV ANNEMASSE ILOT BERNARD	200		99.00	198	198	656				
- SCCV LES RESTANQUES	200		99.00	198	198	1 926				
- SCCV PIGONNET	200		99.00	198	198	1 913				
- DIJON CARRIERE BLANCHE 1	200		99.00	198	198	99				
- SCCV AIX BORD DU LAC 5	200		99.00	198	198	201 716				
- SCCV Carrière Saint Louis	200	6 945	99.00	198	198	692 847			6 945	
- SCCV SCCV SAINT MARTIN 4	200		99.00	198	198	12 886				
- SCCV SCCV CHEMIN DE LA CHAIM	200		99.00	198	198	2 006				
- SCCV SCCV ILOT B5	200	1 120	99.00	198	198	6 821			1 120	
- SCCV SARCELLES LOT 19	200		99.00	198	198	99				
- SCCV SCCV ILOT AB	200		99.00	198	198	99				
- SAS FONTENAY 74 PASTEUR S.A.	1 000		99.00	990	990					
- SAS MANTES CASTOR ST ROCH S.	1 000		99.00	990	990					
- SCI Labuire C11	200		85.00	170	170					
- SARL Les Tertres	10 000	550 673	72.00	7 200		336 086			19 094	
- SCI Villeurbanne Charrin	200		70.00	140	140					
- SCI MS Espace Nedelec	200		70.00	140	140	1 369				
- SCI Grand Rade	200		70.00	140	140	17 037				
- SCI Saint Martin 2	200	13 294	70.00	140					13 294	
- SCCV 164 CAMOINS	200	31 153	60.00	120	120	405 827			31 153	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais domés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
- SCI AIX BORD DU LAC 1	1 600	14	50,00	800	800				14	
- SCCV LOU PISTOU	200	420 491	49,00	98	98	328 398		13 226 791	420 491	
- SCCV LA CRIQUE	200	610 686	20,00	40	40	541 655		15 182 867	610 686	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Opérations faites en commun**

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires		
- Bénéfices	1 044 484	173 699
Total	1 044 484	173 699
Affaires à pertes		
- Pertes	277 002	239 154
Total	277 002	239 154

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000
Nbre des actions ordinaires existantes	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 450 779-	164 656-	114 670-	262 357-	146 754-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 540 237-	146 257-	250 060-	279 253-	164 568-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	5.80-	0.66-	0.46-	1.05-	0.59-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6.16-	0.59-	1.00-	1.12-	0.66-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					